

Réduire le carbone, le défi des villes

Fin 2012, toutes les villes de plus de 50000 habitants devront avoir élaboré un plan climat. Comment le financer ?

L'objectif de réduire de 20% minimum les émissions de dioxyde de carbone de la planète se gagnera dans les villes.

Plus de 50% de la population mondiale y vit.

Et les urbains produisent 70% des émissions de carbone.

« *La croissance verte sera urbaine ou ne sera pas* », assure Oliveira Martins, de l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économiques. Des villes ont d'ores et déjà évalué les investissements nécessaires.

Hier, à Paris, la Caisse des dépôts et consignations, qui s'est dotée d'une filiale Climat, organisait une table ronde avec, en invités, l'agglomération du Grand Lyon et la Région Aquitaine.

Constat partagé: un tiers des émissions sont dues aux bâtiments.

L'enjeu majeur, ce ne sont pas les constructions neuves, mais la réhabilitation de l'ancien.

Coût moyen: 30 000 par logement. Bruno Charles, en charge du plan climat à Lyon, estime que sa ville devra réhabiliter 16000 logements par an.

Investissement annuel: 480 millions d'euros.

« *Nous ne réussissons pas sans moyens financiers nouveaux, et sans techniques de déclenchement de l'investissement privé.*

» La difficulté sera d'autant plus grande que 20% de la population est en situation de « *précarité énergétique et sociale* ».

Autre obstacle: les copropriétés souvent habitées par des retraités qui hésiteront à investir. En Aquitaine, en mobilisant tous les dispositifs financiers existants, sur un parc de 4 000 logements, une moitié du financement seulement a été réunie.

La Caisse des dépôts incite donc les villes à penser au protocole de Kyoto et à son marché du carbone.

Seules quelques villes au monde en ont bénéficié.

Tokyo, Durban, Bogota, São Paulo...

En France, il est temps d'y penser. Bernard LE SOLLEU.



Acteurs majeurs de la lutte contre le réchauffement, les villes restent tenues à l'écart de la finance carbone

L'OCDE et CDC Climat veulent faciliter l'accès des collectivités aux outils du protocole de Kyoto

La municipalité de Bogota a obtenu de haute lutte que Transmilenio, le réseau de bus qui révolutionne les transports de la ville, bénéficie de financements internationaux contre le changement climatique.

En contrepartie des 1,7 million de tonnes de CO₂ évitées grâce au réseau sur la période 2006-2012, Bogota peut vendre, chaque année, des crédits carbone couvrant près de 2% du coût du projet. L'instrument de ce succès : le mécanisme de développement propre (MDP), principal outil du protocole de Kyoto pour faire financer les réductions d'émissions de CO₂ au Sud par des investisseurs du Nord à la recherche de crédits carbone compensant leurs propres rejets.

On peinerait à multiplier les exemples. Si les villes sont des acteurs de plus en plus importants de la lutte contre le réchauffement, elles profitent peu des financements offerts par les marchés du carbone, souligne une étude présentée, mardi 19 avril, par CDC Climat (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les projets urbains forment 5% du MDP et

de son cousin destiné aux pays développés, la mise en œuvre conjointe (MOC). Moins de 1% sont conduits par des municipalités.

Avantages connexes

Selon les auteurs de l'étude, le recours aux marchés du carbone profite aux collectivités locales, à condition de cibler des projets simples, facilement rentables, offrant aux citoyens des avantages connexes – qualité de vie, emplois... –, associant le secteur privé et portés par une forte volonté politique. Mais « les mécanismes créés par le protocole de Kyoto sont très mal adaptés aux collectivités locales », explique Alexia Leseur, de CDC Climat. « Il est essentiel de définir une méthodologie de mesu-

Le marché européen du CO₂ à nouveau opérationnel

Après trois mois de perturbations, le marché européen du carbone devait être à nouveau opérationnel, mercredi 20 avril, grâce à la réouverture des six derniers registres nationaux de quotas de CO₂. L'ensemble des registres avaient été gelés le 19 janvier, après une série de piratages informatiques qui ont

re et de suivi des émissions de CO₂ à l'échelle des villes », détaille Pierre Ducret, le président de CDC Climat.

L'enjeu est considérable : les villes abritent plus de la moitié de la population mondiale, consomment les deux tiers de l'énergie, produisent plus de 70% des émissions de CO₂. C'est dans les villes et, souvent, par les villes, que devront être réalisés une large part des engagements pris par les Etats lors des négociations sur le climat. « Une municipalité a la capacité de mettre en œuvre une politique intégrée, associant transports, énergie, bâti, alors que c'est impossible à l'échelle d'un pays », souligne Joaquim Oliveira-Martins, responsable des politiques de développement régional à l'OCDE.

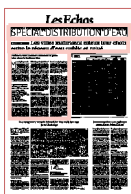
permis à des hackers de détourner 2 millions de tonnes de quotas de CO₂. Tous les Etats ont dû mettre en œuvre des mesures de sécurité avalisées par la Commission européenne avant de pouvoir reconnecter leurs registres nationaux au système communautaire d'échange de quotas d'émissions.

Les collectivités locales l'ont compris, qui revendiquent de plus en plus un rôle moteur en matière de politique climatique. La manne du MDP et de la MOC est tentante : les deux mécanismes ont totalisé plus de 12 milliards d'euros sur la période 2007-2009.

Pour CDC Climat et l'OCDE, la MOC pourrait ainsi aider les villes européennes, et notamment françaises, à relever le défi de la rénovation énergétique du parc immobilier et à mettre en œuvre les plans climat territoriaux, obligatoires en France à partir de 2013 pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. « L'Europe et la France ne se sont jamais saisies de ce mécanisme, qui apporte un complément aux recettes fiscales tout en procurant de la souplesse aux industriels », regrette M. Ducret.

D'autres pistes existent. Les associations de collectivités locales demandent ainsi qu'une partie du produit de la vente des quotas de CO₂ sur le marché européen, à partir de 2013, leur soit attribuée. Une voie peut-être plus sûre à court terme, alors que l'avenir du protocole de Kyoto et de ses outils est plus qu'incertain après 2012. ■

Grégoire Allix



SPÉCIAL DISTRIBUTION D'EAU

STRATÉGIE ■ Les villes maîtrisent mieux leur choix entre le réseau d'eau public et privé

La plupart des grandes villes de France devront bientôt se décider sur le renouvellement des contrats de gestion de leur réseau de distribution d'eau.

Marseille l'an prochain, Lille en 2014 ou encore Lyon en 2015 : les « marchands d'eau » seront bientôt en fin de bail dans plusieurs grandes villes, et l'heure des grandes décisions approche pour leurs élus. Suivront-ils l'exemple historique de Paris, qui a municipalisé son service de l'eau en 2009 ? Renouveleront-ils au contraire leur confiance au privé ? Beaucoup de grandes agglomérations avaient opté pour la seconde solution dans les

« Aujourd'hui, il y a une véritable gouvernance de l'eau. Les élus doivent expliquer leur choix devant la commission consultative des services publics locaux. »

MICHEL DESMARS
CHEF DU DÉPARTEMENT EAU
ET ASSAINISSEMENT À LA FNCCR

années 1980. Au point que près de la moitié des réseaux de distribution d'eau des métropoles régionales fonctionnent désormais sous le régime de la délégation de service public (DSP). Aujourd'hui, plus des deux tiers de cette population très urbaine sont approvisionnés par l'un des trois grands groupes - Lyonnaise, Générale des Eaux, SAUR - qui se partagent la quasi-

totalité de ce marché de 9,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Mais la loi Sapin de 1993, qui est venue mettre de la transparence dans les règles d'attribution des marchés de la DSP, a amené les municipalités et les intercommunalités à voir d'un œil nouveau le modèle de la régie. « Avant, tout cela se négociait de gré à gré. Aujourd'hui, il y a une véritable gouvernance de l'eau. Les élus doivent expliquer leur choix devant la commission consultative des services publics locaux. Cela les pousse à réfléchir davantage en aval de la décision. Ils comparent les modes de gestion », explique Michel Desmars, chef du département eau et assainissement à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Apprécier les coûts

A ce petit jeu des comparaisons, longtemps inexistant, la gestion directe du service de l'eau n'est pas toujours perdante. La régie, entre autres avantages invoqués par les élus, permet à la collectivité d'apprécier précisément les coûts de production et leur impact sur le prix de l'eau. Dans le cadre d'une DSP, le prestataire peut prendre argument des investissements imprévus demandés par la collectivité pour relever le prix de l'eau, sans qu'il soit toujours possible pour elle de le corrélérer précisément. Au plan tarifaire, les régies auraient également l'avantage, mais il reste faible et très relatif.

Surtout, ce mode de gestion peut être remis en question sans qu'il en coûte trop à la collectivité. A l'inverse, résilier un contrat de DSP lui coûte très cher, et il faut vraiment que le jeu en vaille la chandelle. Ce fut le cas il y a quelques années pour les municipalités de Castres et de Grenoble.

Mise en concurrence

La régie peut aussi faire office d'arme de dissuasion pour modérer les appétits des exploitants privés lors de la phase de mise en concurrence du service de l'eau. « Une mise en concurrence nettement plus forte que par le passé et qui a permis d'obtenir des rabais de 20 à 30 % », estime-t-on à la FNCCR. Mais pour combien de temps encore ? Les marchands d'eau ne pourront pas indéfiniment reproduire ces « gestes commerciaux » comme ils le font depuis deux ans. Car ils ont un coût qui pourrait finir par peser très lourd dans le bilan global de ces groupes. A moins, comme certains le redoutent déjà, que ce coût ne soit amorti par d'autres villes, à la faveur des prochaines vagues de renouvellement de DSP. « Si la moitié des contrats sont signés avec un prix de l'eau très bas, il y aura quelques soucis », s'inquiète un expert, qui n'exclut pas également un grignotement des tarifs obtenu à force d'avenants pour financer des mises aux normes des réseaux.

JOËL COSSARDEAUX

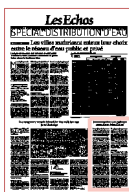


EAU POTABLE : QUI FAIT QUOI ET COMMENT?

PRODUCTION
 DISTRIBUTION

	L'AUTORITÉ COMPÉTENTE			LE MODE DE GESTION		
	VILLE	COMMUNAUTÉ	SYNDICAT	RÉGIE	GESTION DÉLÉGUÉE	MARCHÉ PUBLIC
AIX-EN-PROVENCE						
AMIENS						
ANGERS						
BESANÇON						
BORDEAUX						
BOULOGNE-BILLANCOURT						
BREST						
CAEN						
CLERMONT-FERRAND						
DIJON						
GRENOBLE						
LE HAVRE						
LE MANS						
LILLE						
LIMOGES						
LYON						
MARSEILLE						
METZ						
MONTPELLIER						
MULHOUSE						
NANCY						
NANTES						
NICE						
NIMES						
ORLÉANS						
PARIS						
PERPIGNAN						
REIMS						
RENNES						
ROUEN						
SAINT-ÉTIENNE						
STRASBOURG						
TOULON						
TOULOUSE						
TOURS						
VILLEURBANNE						

* JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011



Lorient conduit une politique exemplaire d'économies

En trois décennies, la consommation de l'agglomération a été divisée par trois dans les bâtiments de la collectivité. Les habitants participent à cette chasse au gaspillage.

Lorient a initié sa politique d'économie de l'eau très tôt, au début des années 1980. En trente ans, les résultats sont probants puisque les bâtiments publics qui se partageaient une consommation de 332.971 mètres cubes d'eau par an en 1980 n'en utilisent plus que 118.000 mètres cubes. « *L'économie annuelle sur les factures est de 600.000 euros* », explique Jean-Paul Aucher, vice-président de l'agglomération Cap l'Orient, chargé de l'eau. Les écoles arrivent aussi à des résultats intéressants puisque le total dépensé par l'ensemble de ces établissements est de quelque 19.000 mètres cubes contre plus de 45.000 mètres cubes en 1980.

La collectivité a progressivement mis en place une stratégie axée sur l'analyse des 250 bâtiments communaux dont le nombre a doublé au cours des trois décennies écoulées. « *On suit avec beaucoup de précision la consommation de chacun d'entre eux, quand les indicateurs sont à la hausse, une équipe se rend sur place pour analyser la situation et préconiser les mesures les mieux adaptées, il ne s'agit pas d'imposer mais d'obtenir l'assentiment du personnel pour qu'il se sente responsable* », explique Paul Cornic, chargé du suivi de la consommation d'eau à Lorient.

Des réducteurs de pression sont installés à l'arrivée des branchements, mais aussi des chasses d'eau à double commande. De plus, « *trois semaines par an, des campagnes de recherche de fuites sont menées sur le réseau de la ville* », note Jean-Paul Aucher. Résultat, les pertes locales sont de 127 litres par heure et par kilomètre de réseau quand la moyenne nationale avoisine les 417 litres. Et le nombre des cassures est très faible – une trentaine constatées en 2010.

Pédagogie

Les particuliers sont aussi incités à économiser l'eau. Des campagnes de communication sont régulièrement organisées et les plombiers notamment ont bénéficié de formations pour qu'ils installent les équipements adaptés. Environ 5.000 récupérateurs d'eau de pluie ont été installés sous les gouttières des pavillons. Si la population lorientaise consommait 7 millions de mètres cubes d'eau en 1999, elle s'est contentée en 2009 de 5,2 millions de mètres cubes seulement. Ces efforts substantiels servent à limiter les hausses de factures. « *Le prix de l'eau – hors assainissement – est globalement stable, de l'ordre de 1,40 euro le mètre cube* », fait remarquer Jean-Paul Aucher. Toutefois, l'agglomération prévoit une augmentation d'une dizaine de centimes car elle va devoir investir 5 à 6 millions d'euros dans une nouvelle usine de production d'eau.

STANISLAS DU GUERNY



(INNOVATION) Eaux industrielles : le recyclage n'est pas si simple

Porté par les perspectives d'économies et de sauvegarde des ressources, le marché du recyclage des eaux de process commence à séduire les industriels. Mais il reste cher et difficile à accepter.

C'est le marché du siècle », selon les spécialistes de l'eau. A cause des contraintes conjuguées de la raréfaction de la ressource, de la montée des considérations environnementales dans l'industrie, et de la recherche de nouveaux gisements d'économies, le recyclage des eaux de process est le sujet à la mode dans les appels d'offres. « C'est la nouvelle figure imposée dans tous les contrats de la pétrochimie, dans de nombreux groupes de l'agroalimentaire, dans les secteurs de l'énergie et dans l'industrie cosmétique », liste Samy Benoudiz, directeur général d'Ondeo Industrial Solutions, un des plus anciens acteurs français du cycle de l'eau industrielle, aujourd'hui filiale de Suez Environnement considéré comme un des précurseurs les plus actifs de leur recyclage.

La crise de l'investissement a retardé en France une dizaine de projets, mais ailleurs dans le monde, dans les territoires où la pression sur la disponibilité de l'eau est la plus forte, le mouvement est clairement engagé. En Italie, par exemple, et notamment en Sicile où la densité de population et le tourisme pèsent sur la ressource, toutes les raffineries sont déjà équipées. C'est également le cas en Espagne, mais aussi au Brésil, au Moyen-Orient, en Chine et dans une moindre mesure dans certains Etats nord-américains.

Techniques membranaires

De quoi s'agit-il ? Tout simplement de réutiliser dans le circuit industriel des ressources en eau qui ont déjà servi. Elles peuvent être soit puisées à la sortie des stations d'épuration urbaines, soit dans le process même. « Il s'agit d'assembler une chaîne d'éléments unitaires de traitement en fonction de la qualité des eaux à traiter », explique le



La France, par rapport à d'autres pays, est en retard sur les projets de recyclage des eaux industrielles.

patron. Pour récupérer des eaux claires issues des condensats de process énergétiques ou des chaînes de production agroalimentaires faiblement ou pas polluées, des techniques membranaires (ultrafiltration ou osmose inverse) suffisent pour débarrasser le liquide du moindre contaminant. Les dispositifs - déjà éprouvés - permettent d'obtenir une eau pure déminéralisée qui peut facilement

entrer dans de nombreuses applications. A l'autre bout de la chaîne figurent les eaux fortement chargées de l'industrie pétrochimique par exemple. Il faut alors multiplier les étapes : d'abord éliminer les éléments solides par décantation puis floculation pour précipiter les particules au fond des bassins. On fait ensuite le contraire pour se débarrasser des huiles en injectant des bulles d'air ou d'azote pour aider les polluants à remonter à la surface où ils sont écrémés. Suit un traitement biologique, le même que celui utilisé pour épurer les effluents urbains, puis un filtre membranaire. « L'eau qui sort de ces process de recyclage est d'une pureté étonnante », constate un industriel.

Unité de filtration nomade

Plus que leur coût (jusqu'à 50 millions d'euros s'il est compliqué par la salinité des effluents qui nécessitent alors des équipements spéciaux), c'est l'acceptation sociale de cette eau qui freine le plus cette industrie, notamment dans les pays arabes. « La notion de cycle n'est pas une évidence dans nos sociétés », résume Samy Benoudiz. Une eau usée est une eau souillée dont le réemploi tient pour beaucoup du miracle. « Nous passons notre temps à démontrer la sûreté et la sécurité de la filière. »

Pour l'aider dans cette mission d'explication où il est précurseur, Ondeo IS a conçu une unité de filtration et de recyclage nomade disponible en location ! Une quarantaine d'« omobiles » sont déjà opérationnelles. Elles peuvent être installées en quelques semaines seulement (contre plusieurs mois de travaux pour une unité fixe) et permettent aux industriels de tester la solution avant de décider d'y investir. P. M.



[ENJEU]

Les nouveaux défis du traitement de l'eau

Entre la diversité des substances toxiques à éliminer et l'objectif de restaurer la qualité des eaux souterraines, les professionnels du cycle de l'eau font assaut d'innovation.

Nitrates, phosphates, pesticides, plomb, mercure, aluminium, résidus pharmaceutiques, perturbateurs endocriniens... l'inventaire des substances toxiques relevées dans les cours d'eau et les nappes phréatiques donne le tournis. Littoraux mangés par les algues vertes, féminisation des poissons, nappes phréatiques exsangues... la dégradation des milieux aquatiques et de nos ressources en eau ne fait plus de doute. Leur gestion doit donc changer d'échelle. Fini l'ère du « petit cycle » qui allait du captage à la production d'eau potable puis à l'assainissement des eaux usées et pluviales. Il faut désormais gérer le « grand cycle » de l'eau dans la nature et les industriels parlent aujourd'hui de protéger l'environnement, améliorer les écosystèmes aquatiques, prévenir les inondations et les sécheresses. Des objectifs fixés par la directive-cadre adoptée en 2000 par Bruxelles. Ambition : restaurer en 2015 la

55%

seulement des eaux souterraines en France sont en bon état chimique.

qualité des eaux souterraines, superficielles et littorales. En France, où seules 45 % des eaux de surface et 55 % des eaux souterraines sont aujourd'hui en bon état chimique, le gouvernement a pris



PHOTO: A. DÉPÉCHE (1)

L'objectif est d'éviter la saturation du réseau d'assainissement des eaux usées.

des engagements ambitieux, les a certes revus à la baisse devant l'ampleur de la tâche, mais devra progresser assez vite s'il ne veut être mis à l'amende.

Priorité numéro un, retrouver une eau de qualité, en agissant sur plusieurs fronts. D'abord, éviter la saturation du réseau d'assainissement et les déversements d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel, un risque que les pluies violentes rendues plus fréquentes par le réchauffement climatique multiplie. Dans cette optique, l'Ecole des Ponts ParisTech a créé une unité « hydrologie pour une ville résiliente » en partenariat avec Veolia, pour le développement de radars permettant de prévoir très précisément les précipita-

tions. Ensuite, mieux maîtriser les rejets localisés des activités industrielles et domestiques en traitant de façon spécifique certains rejets, à la sortie des hôpitaux par exemple, et limiter les pollutions en amont.

Réflexion tous azimuts

Faut-il suivre l'exemple de la Suède et prendre en compte l'impact d'un médicament sur l'environnement au moment de l'autorisation de mise sur le marché ? Adopter la même démarche pour les substances chimiques les plus utilisées ? Enfin et surtout, repenser l'agriculture, mise en cause pour la pollution diffuse en nitrates et en pesticides qu'elle génère. Pour protéger les ressources en eau, il

importe de préserver des zones de captage de plus en plus étendues, élargir les bandes enherbées le long des cours d'eau et limiter le recours aux fertilisants et pesticides. Dans certains départements, il faudrait geler jusqu'à 20 % de la surface agricole utilisée pour avoir une eau de bonne qualité dans vingt ans.

A l'étude également, l'augmentation de nos ressources disponibles. La désalinisation de l'eau de mer, expérimentée à Belle-Ile, est trop coûteuse et consommatrice d'énergie pour connaître un développement important. La réalimentation artificielle des nappes phréatiques, plus économe, est une alternative aux barrages qui interrompent la continuité écolo-



gique des cours d'eau. Déjà pratiquée par quelques villes comme Dunkerque (Nord) ou Aubergenville (Yvelines) avec la Lyonnaise des Eaux, elle est en projet sur une trentaine de sites et permet de remplir les nappes en puisant dans les eaux superficielles au moment où elles sont abondantes. Une sorte d'accélération du processus naturel. Au risque d'une fuite en avant qui inquiète les écologistes. « *Il faut sortir de cette logique des ingénieurs, s'acharner à penser qu'il n'y a pas de problèmes et seulement des solutions* », estime Marc Laimé, consultant auprès des collectivités locales.

Prélever moins

Dans tous les cas, réduire les prélèvements d'eau dans le milieu apparaît comme un impératif. Là aussi, l'agriculture est montrée du doigt, pour la consommation excessive en période sèche, surtout pour l'irrigation du maïs. Sans même évoquer une remise en question fondamentale de notre modèle agricole, des alternatives sont recherchées. Pour l'irrigation, comme pour l'arrosage des jardins et le nettoyage des villes, la réutilisation des eaux pluviales et des eaux usées après filtration est à l'étude. Côté distributeurs, la chasse aux fuites est ouverte. L'installation de microcapteurs capables de localiser précisément les incidents dans le réseau pourrait limiter les pertes d'eau. Elles s'élèvent aujourd'hui à 25 % en moyenne et atteignent jusqu'à 40 % dans certains endroits.

PASCAL PISANI

CHANGER LES COMPORTEMENTS

Quelles que soient les options techniques envisagées pour optimiser le cycle de l'eau ; les solutions passent par un changement de nos comportements. « *Le temps de l'eau facile est révolu, répètent à l'envi les responsables de la Lyonnaise des Eaux, nous entrons dans celui de l'eau fragile.* » Des procédés de suivi en temps réel de la consommation d'eau sont disponibles et permettent une meilleure maîtrise des utilisations. Alliés à une politique de tarification progressive - à l'inverse de celle pratiquée aujourd'hui où les plus gros consommateurs bénéficient d'un tarif dégressif -, ils encourageraient à réduire la dépense. Déjà, la consommation baisse de 1 % par an grâce à la mise sur le marché de machines plus économes. Mais il va falloir aussi changer les modes de vie, consommer moins et, sur le modèle de l'empreinte carbone, tenir compte de « l'empreinte eau ». Car derrière l'eau visible se cache l'eau virtuelle, contenue dans les aliments et nécessaire à la fabrication des biens de consommation et à la production d'énergie. Intégrer cette « empreinte eau », c'est penser qu'on consomme 15.000 litres d'eau quand on achète un rosbif de 1 kilo, 13 litres d'eau pour une tomate et 4.000 litres d'eau pour un tee-shirt. **P. P.**



Les réseaux électriques intelligents, un marché prêt à exploser

ARMELLE BOHINEUST

ON L'APPELLE *smart grid* ou, en français, « réseau électrique intelligent ». Ce système de communication permet l'échange d'informations en temps réel entre distributeurs et consommateurs d'électricité. Un marché appelé à devenir énorme. Le cabinet de conseil Alcimed estime qu'il atteindra 100 milliards de dollars à l'horizon 2030.

« L'engouement pour le *smart grid* s'explique par l'évolution rapide du contexte énergétique », explique Jean-Philippe Tridant Bel, directeur de l'activité énergie d'Alcimed. La consommation électrique mondiale a été multipliée par plus de deux en trente ans, et elle doublera à nouveau d'ici à 2035. Du coup, il faut optimiser

l'utilisation de l'énergie produite et la gestion des pics de consommation. Cette tâche, plus complexe avec l'émergence des énergies renouvelables, souvent intermittentes et diffuses, est facilitée par le *smart grid*. Cette nouvelle technologie ne sert pas que les énergéticiens, elle aide aussi leurs clients à réduire leur consommation.

Beaucoup de pays s'y intéressent. Aujourd'hui surtout déployé à l'échelle de bâtiments, le *smart grid* devrait bientôt régenter des villes entières. Pékin, qui y a affecté 7,3 milliards de dollars en 2010, y voit un moyen de restreindre la construction de centrales, tout en variant ses sources d'électricité. Les États-Unis y ont aussi investi 7 milliards l'an dernier. Là-bas, il s'agit d'abord de pallier les faiblesses des réseaux de distribution, de

mauvaise qualité et de faible densité. L'Europe, bien mieux équipée en électricité, est à la traîne.

Énergéticiens frileux

En France, Voltalis propose aux consommateurs un boîtier qui lui permet de couper quelques minutes, à distance, l'alimentation électrique du chauffage, puis de revendre cet « effacement de pics de consommation électrique » au réseau de transport d'électricité RTE. Une autre PME, Energy Pool, rémunère les industriels qui acceptent de baisser ponctuellement leur consommation électrique. Elle vient d'être rachetée par Schneider Electric, qui s'engouffre, comme beaucoup de grands groupes, sur ce marché porteur. IBM s'implique dans bon nombre de projets pilotes et Cisco anticipe un chiffre d'affai-

res de 20 milliards de dollars sur le *smart grid* d'ici à sept ans. Dans les télécoms, Orange, Bouygues et AT & T font des nouveaux réseaux électroniques un de leurs relais de croissance, après avoir équipé la population mondiale en téléphonie mobile. L'intégrateur Capgemini propose des solutions globales, qu'il « pioche » chez les meilleurs fournisseurs.

Curieusement, les plus frileux sont les producteurs et distributeurs d'énergie eux-mêmes, souligne Jean-Philippe Tridant Bel. Sans doute parce que la modernisation des réseaux passe par la remise à plat de leur modèle économique. Aujourd'hui rémunérés sur la vente d'électricité, ils pourraient l'être demain en fonction de la baisse de la consommation d'énergie de leurs clients. ■

LE CHIFFRE

100

milliards d'euros

Estimation du marché des réseaux électriques intelligents en 2030, selon le cabinet Alcimed



▼ DÉCHETS

Pizzorno Environnement dénonce une concurrence faussée

Le groupe de collecte et de traitement des déchets veut se développer partout en France.

LE PDG DU GROUPE Pizzorno Environnement, Francis Pizzorno, n'est pas content. La volonté affichée du groupe varois, réitérée mercredi lors de la présentation des résultats annuels 2010, de développer ses activités à l'international comme en France — notamment en région parisienne —, se heurterait à « un manque d'équité » et « une absence d'égalité des chances » face à ses concurrents. Face à cette « concurrence faussée », le PDG fondateur du groupe entend bien interpeller le gouvernement afin qu'il fasse cesser cette situation qui selon lui, « privilégie » ses concurrents. Ce que veut signifier Francis Pizzorno c'est la différence de traitement qu'il constate, de la part des pouvoirs publics, entre les grands groupes qui exercent les mêmes métiers que lui et son entreprise, qui « n'est qu'une PME », explique-t-on dans son entourage. En clair, il demande

que le gouvernement soutienne autant la stratégie à l'international des PME comme la sienne que celles des grands groupes.

■ MARCHÉ FLORISSANT

Ces obstacles n'entament pourtant pas la progression des activités de l'entreprise fondée en 1975. Le groupe a vu son chiffre d'affaires progresser de 13 %, à 190,5 millions d'euros en 2010. Il affiche un excédent brut d'exploitation de 31,8 millions (en hausse de 10 %) représentant 16,7 % du chiffre d'affaires, une marge très satisfaisante bien qu'en léger retrait (- 0,4 point sur un an). Le résultat opérationnel est en revanche en hausse de 25 %, à 17,1 millions. Son bénéfice net

progressé également de 4,3 à 7,6 millions d'euros.

Les résultats du groupe qui se félicite d'avoir plus que doublé son chiffre d'affaires en huit ans, démontrent que l'industrie des déchets, de la collecte au traitement en passant par la valorisation, est florissante. En dépit des nombreuses tentatives politiques de réduire le volume global de déchets produit annuellement, les quantités n'ont jamais cessé de progresser. La nécessité de les traiter mais surtout désormais de les valoriser (recyclage, transformation...) devient incontournable. Pizzorno l'a bien compris. Parmi ses principaux axes de développement dans l'avenir comptent la diversification de ses activités vers la biomasse et la production de biogaz. R. J.

190,5
millions d'euros,
c'est le chiffre d'affaires
de la PME en 2010,
en hausse de 13 %.



Réhabilitation

GUADELOUPE

Quand Séché soigne la mangrove

Une décharge hors normes, condamnée à fermer, pollue un biotope unique. Près de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, s'est ouvert un chantier complexe qui durera trois ans.

PAR CAMILLE CHANDÈS

Des pavillons blancs ont été installés à l'entrée du site. À l'intérieur, sur des tables délicatement fleuries, bouteilles et petits-fours attendent les invités. Ce vendredi 28 janvier, hommes politiques et personnalités célèbrent un événement : le lancement officiel des travaux de réhabilitation de la décharge de la Gabarre, à 5 kilomètres de Pointe-à-Pitre. Parmi eux, le patron de Séché Environnement, Joël Séché, venu de son QG de Changé, en Mayenne.

Tous l'espèrent, cette fois-ci sera la bonne. Il s'agit de la quatrième tentative pour réhabiliter le plus important centre d'accueil des déchets de la Guadeloupe. Et de l'ultime. Faute de répondre aux exigences de la réglementation européenne, la décharge doit fermer le 31 décembre 2012. Elle n'a jamais été mise en conformité. Pire, elle est à l'origine d'un désastre écologique. Les lixiviats - ces fractions liquides issues de la fermentation des déchets - suintent dans la mangrove et la forêt marécageuse, affectant la faune et la flore marines. « J'ai confiance, même si ce chantier est techniquement difficile », avance Jean-Luc Fabre, le préfet de la Guadeloupe.

Le « petit » Séché Environnement, coiffant au poteau Suez Environnement, a été choisi pour piloter ce chantier de 26 millions d'euros. Une beau contrat pour cette société au chiffre d'affaires 2010 de 402 millions d'euros. Durant trois ans, une quarantaine de salariés se retrouveront les manches sur le site. Et il y a du travail. À quelques centaines de mètres des pavillons blancs se dresse une montagne de



« Les défis ? La nature du lieu, la quantité de déchets et la poursuite de l'exploitation durant les travaux. »

(Sictom) de la Guadeloupe. Le site reçoit 250 000 tonnes de déchets par an en provenance de 14 communes. Au milieu de ce bric-à-brac couvrant 36 hectares, des chiens « créoles » se prélassent au soleil. Ils sont entre 3 000 et 5 000 à errer sur la décharge, où s'activent une centaine de chiffonniers vivant de la récupération de matières premières.

Pour venir à bout de la pollution, le plan d'attaque est précis. En l'absence d'autres solutions, Séché Environnement doit réaliser les travaux alors que la décharge continuera à recevoir des déchets jusqu'à sa fermeture. « Nous avons

déchets de 17 mètres de haut. S'ils sont pour la plupart minéralisés, l'odeur perce pourtant le nuage de poussière et de mouches.

« Au départ, la décharge était prévue pour les simples résidus ménagers. Elle a tout reçu : déchets électroniques, d'entreprise, épaves automobiles... », déplore Edouard Benito-Espinal, ancien conseiller technique du syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures

excavé et nettoyé une partie de la zone pour installer notre camp de base : des baraques de chantier pour nos salariés et d'autres pour entreposer notre matériel », explique Thierry Sol, le directeur de Séché Eco-services, responsable des travaux. Ce n'était qu'un apéritif avant de passer aux choses sérieuses. Le massif de déchets va être remodelé pour s'insérer dans le paysage et sera entouré d'une digue pour l'isoler. Une membrane de 400 000 m² sera déposée à sa surface afin d'assurer son étanchéité. Un travail délicat pour lequel Séché a fait appel à FLI, une entreprise d'Indre-et-Loire.

Bactéries nettoyeuses

Les opérations les plus importantes concerneront la construction de fossés et de bassins afin de récupérer et traiter les eaux pluviales. Un travail analogue sera réalisé pour les lixivats. Ces derniers seront traités par une technologie de bioréacteur à membrane, c'est-à-dire dégradés avec des bactéries. Là encore, Séché n'agira pas seul : la PME nordiste Ovide, spécialisée dans le traitement des lixivats, lui prêtera main-forte. Un système récupérera le biogaz, sous-produit issu de la décomposition des déchets, et le brûlera. Pour finir, le site sera revégétalisé avant d'être clôturé. « C'est un super boulot », sourit Joël Séché. Et, surtout, un excellent moyen de prendre ses marques dans l'île. Douze autres décharges, plus petites, doivent être fermées, et donc réhabilitées. Un marché estimé à 10 millions d'euros. ■



Des liquides issus de la fermentation des déchets de ce site de 36 hectares suintent dans la mangrove.



Les amas de débris vont être arasés ou remodelés, puis verdés pour se fondre dans le paysage.

EN QUELQUES DATES

- **1973** Un arrêté préfectoral autorise l'ouverture de la décharge de la Gabarre, à 5 kilomètres de Pointe-à-Pitre. Ordures ménagères et déchets en tout genre vont s'y entasser des années durant.
- **À partir de 1990** Début des tentatives pour réhabiliter le site.
- **2002** L'État demande que le site soit mis en conformité. Une déchetterie est construite à l'entrée de la décharge.
- **2006** La société Ikos isole les déchets de la mangrove et de la forêt marécageuse au moyen d'une digue.
- **2010** Le groupe Séché est chargé de la réhabilitation complète du site. Les travaux s'étaleront sur trois ans.
- **31 décembre 2012** Date butoir de fermeture.



JOËL SICHÉ,
PDG de Siché Environnement

« Les défis ? La nature du lieu, la quantité de déchets et la poursuite de l'exploitation durant les travaux. »

GREEN TECH

SSII : la chasse au CO₂ est ouverte

Depuis quelques mois, les sociétés de services mettent en avant leur politique environnementale. Atos Origin déclare être « le premier fournisseur mondial à proposer des services d'hébergement neutres en carbone ». Afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la SSII a notamment investi dans une ferme éolienne située dans le désert de Thar, en Inde.

Plus près de nous, Steria installera, cet été, son siège social sur le site Green Office de Bouygues Immobilier, à Meudon. Il s'agit du « premier immeuble de bureaux de grande envergure à énergie positive ». C'est-à-dire qu'il produit, à l'échelle d'une année, plus d'énergie renouvelable qu'il n'en consomme, grâce à une centrale photovoltaïque et une chaudière à l'huile végétale.

GFI, 2^e SSII qui émet le moins

Mais le précurseur dans le domaine reste GFI. Dès 2009, la SSII avait demandé au cabinet Zen'ito, certifié par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), de mesurer son empreinte carbone. Sans grande surprise, ce sont les déplacements professionnels – majoritairement routiers – qui produisent l'essentiel des émissions de CO₂, avec 70 % des 10 700 tonnes émises en 2008. Loin devant l'énergie et les déchets.

Avec 1,8 tonne de CO₂ par collaborateur, GFI se place au deuxième rang des grandes SSII françaises qui émettent le moins. Si, depuis, l'entreprise n'a pas renouvelé l'audit, elle a renforcé sa politique de développement durable. Au-delà des actions de rationalisation du parc d'impression et de l'allongement de durée de vie des matériels informatiques à cinq ans, l'effort a tout naturellement porté sur les déplacements.

En juin dernier, l'installation de la visioconférence sur les PC (solution BPOS de Microsoft), en complément du système de visioconférence réparti sur 17 sites, a permis de réduire les dépla-

cements de 15 %. Dans cette société où plus de la moitié de l'effectif est basée en régions, « l'organisation des réunions à distance rentre peu à peu dans les mœurs », note Philippe Bernard, directeur du marketing de GFI.

Autre action : le regroupement, l'été dernier, de ses sept sites franciliens sur un seul à St-Ouen. Comme IBM France, Atos Origin, et prochainement Steria, GFI a opté pour un immeuble certifié haute qualité environnementale (HQE). Un choix qui, s'il est neutre pour l'environnement, ne l'est pas pour le per-

sonnel. Plus de réfrigérateur ni de four à micro-ondes pour les repas du midi, des minuteurs pour l'électricité, et des commandes individuelles pour le chauffage et l'air conditionné : le quotidien des 800 collaborateurs du siège a changé.

Un argument apprécié par les candidats au recrutement

Ce renforcement de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) n'a pas été encore déterminant dans la conclusion de grands appels d'offres. Si ce n'est de façon indirecte : « Notre positionnement a fait évoluer la vision qu'un grand constructeur automobile portait sur GFI », souligne Philippe Bernard. Il note, par ailleurs, que les politiques RSE des SSII font de plus en plus souvent l'objet de notation dans les processus de référencement des grands comptes.

Autre effet induit : le recrutement. La génération Y s'avère très sensible quant aux actions engagées par un employeur en faveur de la sauvegarde de l'environnement. « Aujourd'hui, de 10 à 20 % des candidats abordent ce sujet en entretien d'embauche. » La vingtaine de chargés de recrutement ont été formés spécifiquement sur ces questions et GFI remet aux candidats intéressés des documents ayant trait au développement durable et à la RSE. ■

XAVIER BISEUL

